

Ecrit par le 1 novembre 2024

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse lance sa station d'épuration avec une réutilisation durable de l'énergie



La communauté de Communes [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) (CCPSMV) et [Véolia](#) ont annoncé conjointement le lancement du projet ECOLO-STEP qui a pour objectif la mise en place d'un nouveau modèle de station d'épuration plus durable et écologique. Un projet mis sur pied grâce notamment à l'[Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) qui a financé à hauteur de 70% au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Eau et Climat ».

Le lancement du projet ECOLO-STEP, qui consiste à l'installation d'une nouvelle station d'épuration, plus écologique et vertueuse sur la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, a été rendue officielle. Le démarrage des opérations est prévu fin 2024 et la mise en place de ce projet a un cout total de 1,8 million d'euros dont 70% ont été pris en charge par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Cette innovation qui a été rendue possible par l'agence Véolia et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée

Ecrit par le 1 novembre 2024

Corse doit permettre de répondre aux enjeux liés à l'eau et à l'énergie tout en améliorant la défense du territoire face au changement climatique en réduisant son niveau de dépendance énergétique.

Un projet qui répond à plusieurs enjeux d'avenir

Face aux épisodes de sécheresse qui sont emmenés à se perpétuer, une solution devait être apportée afin de faire face à cette problématique majeure pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du territoire et la préservation du cadre de vie qui est un enjeu d'avenir pour les Sorgues.

Avec le projet ECOLO-STEP, qui impliquera à la fois la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue et celle de l'industriel Rousselot, la CCPSMV a pour but de réduire son empreinte environnementale et son niveau de dépendance via 2 solutions : une utilisation de ressources alternatives afin de réduire les pressions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques ainsi qu'une utilisation d'énergies renouvelables pour réduire fortement ses émissions de CO2.

Selon [Pierre Gonzalvez](#), Maire de l'Isle sur la Sorgue et Président de la CCPSMV, ce projet constitue un enjeu d'avenir important. "Dans ce contexte, il est nécessaire d'agir rapidement et de changer de paradigme, en considérant que les 'impacts' d'aujourd'hui constituent les 'ressources' de demain. »

Réduire les pressions sur les ressources en eau

La possibilité de réutilisation d'une partie des eaux usées traitées de la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue permettra de disposer d'une ressource alternative et renouvelable pour répondre aux usages ne nécessitant pas une qualité d'eau potable, et ainsi de diminuer les prélèvements sur les ressources souterraines.

Réduire la dépendance énergétique du territoire

Le projet ECOLO-STEP permettra également d'adapter les équipements de collecte et de relevage des rejets des stations d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue et de l'entreprise Rousselot pour alimenter un futur réseau de chaleur. Cette initiative a pour objectif de réduire significativement l'empreinte carbone de la collectivité, tout en améliorant la qualité des rejets dans la Sorgue.

Le projet comprendra aussi la création d'une installation photovoltaïque en autoconsommation pour réduire la consommation électrique de la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue avec un taux d'autoproduction prévisionnel de plus de 23 %. Cette mesure contribuera à réduire l'empreinte carbone du territoire et à améliorer son autonomie énergétique.

Améliorer la qualité des milieux naturels et favoriser la biodiversité

Le projet ECOLO-STEP comprendra enfin la création d'une zone végétalisée afin de favoriser la biodiversité et participer au piégeage du CO2. Cette initiative contribuera aussi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens en offrant un aménagement paysager propice à la promenade.

Ecrit par le 1 novembre 2024

Selon [Olivier Campos](#), directeur Veolia Eau Provence Alpes, « Veolia est un acteur engagé dans la gestion optimisée des ressources. Nous sommes fiers de contribuer aux côtés de la CCPSMV à ce projet global d'économie circulaire et d'adaptation du territoire au changement climatique. »

Le français serait-il devenu réfractaire par nature ?



Il est parfois des contradictions difficiles à porter. En France, comme ailleurs, nous sommes engagé dans l'électrification de nos voitures. Mais derrière la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique, il y a un vrai enjeu industriel, celui de l'approvisionnement en lithium. En France, nous avons des ressources importantes de ce métal indispensable à la confection des batteries, mais une partie des écologistes s'opposent à leur extraction.

Depuis quelques temps les esprits s'échauffent du côté d'Échassières, une paisible commune de l'Allier de 400 habitants, située aux abords des premiers contreforts du Massif Central. [La multinationale](#)

Écrit par le 1 novembre 2024

[Française IMERYS](#), a en projet d'y ouvrir, à l'horizon 2028, un site d'extraction et de traitement de ce précieux métal. Soutenu par l'exécutif ce projet permettrait de produire chaque année 34 000 tonnes de lithium, équipant ainsi en « batteries made in France » 700 000 voitures. Il s'agit d'un enjeu industriel de dimension nationale. Mais pour les écologistes et en particulier ceux qui vivent à proximité des futurs sites d'extraction et de transformation, il n'est pas question de laisser faire, malgré les promesses d'une exploitation minière la plus propre possible ou de la création de centaines d'emplois.

L'intérêt personnel avant le sens du commun

On veut des voitures électriques mais on ne veut pas des éventuels inconvénients, quitte à brader notre souveraineté industrielle et à donner encore plus le champs à des pays comme la Chine. Pays, dont on dénonce par ailleurs, qu'en tant qu'usine du monde, elle est responsable d'une part importante des émissions de CO² de la planète. En fait, on veut des projets verts mais surtout pas à côté de chez soi. On a le sentiment que nous français, nous sommes devenus aujourd'hui réfractaire par nature, par réflexe. L'intérêt personnel avant le sens du commun. Échaudés par les oppositions rencontrées à certains de leurs projets, des élus les ont dénommés les « PUMA ». Acronyme signifiant "Peut-Être Utile, Mais Ailleurs". En tous cas, et ces élus vous le confirmeront, le PUMA n'est pas une race en voie d'extinction, bien au contraire.

L'Ile des Jamais trop tard, un conte musical écologique à la Scala Provence ce samedi

Ecrit par le 1 novembre 2024



Un conte musical écologique en forme de fable animalière, à découvrir en famille

Ce premier conte symphonique environnemental est tout droit sorti de l'imagination de Stéphane Michaka et composé par Sarah Lianne Lewis. La mer exerce sur l'homme une irrésistible attraction. Le mystère de ses profondeurs insondables, sa beauté et ses dangers ne cessent d'inspirer les artistes. Parmi eux, les musiciens ne font pas exception. Alors, prêt à prendre le large à bord d'un bateau-orchestre ? Prêt à partir à la rencontre des animaux qui peuplent les fonds marins ? Embarquement pour un concert en forme de plongée sous-marine !

L'histoire en quelques mots

Sur une île de l'Atlantique Nord, Lise, dix ans, recueille des animaux polaires échoués par la fonte de la banquise. Ours blancs, manchots, chiens de traîneau, phoques et macareux : ces bêtes sont douées de parole ! Les voilà qui plaident la cause des habitants de l'Arctique menacés d'extinction. Mais si la banquise disparaît, la petite île de Lise n'est-elle pas en sursis ?

[L'Orchestre National Avignon Provence](#), la pianiste Vanessa Wagner et la comédienne Céline Milliat-Baumgartner

Ecrit par le 1 novembre 2024

À travers les yeux d'une jeune fille confrontée à la menace climatique, un piano, un orchestre symphonique et une comédienne racontent une histoire urgente, comme l'est notre époque, pour mesurer les défis à relever et nous frayer un chemin vers l'avenir. En effet, l'heure est à la préservation de notre environnement. Imagée à souhait, la musique de la compositrice galloise Sarah Lianne Lewis puise dans l'orchestre un tonitruant bestiaire. La mer est une source d'inspiration infinie pour celle qui a grandi et vit encore sur les côtes du Pays de Galles. Sa partition se nourrit de la multitude des sons qui nous entourent dans le monde et qu'elle réinvente en musique, créant un univers à la fois inouï et familier. Le piano sert de repère dans l'exploration sonore de paysages marins brumeux et de glaciers lointains et menacés.

Direction musicale : Nicolò Umberto Foron

Piano : Vanessa Wagner

Récitante : Céline Milliat-Baumgartner

Textes : Stéphane Michaka

Collaboratrice artistique : Julie-Anne Roth

Orchestre national Avignon-Provence

Sarah Lianne Lewis, L'Île des Jamais Trop Tard

Samedi 17 février. 16h. 10 à 20€. [La Scala](#). 3 rue Pourquoiery de Boisserin. Avignon. 04 90 65 00 90.1

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage

Ecrit par le 1 novembre 2024



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne a proposé une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.

Écrit par le 1 novembre 2024



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.
©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoitages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou

Écrit par le 1 novembre 2024

encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavailon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiturage y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Blablacar Daily anciennement Klaxit

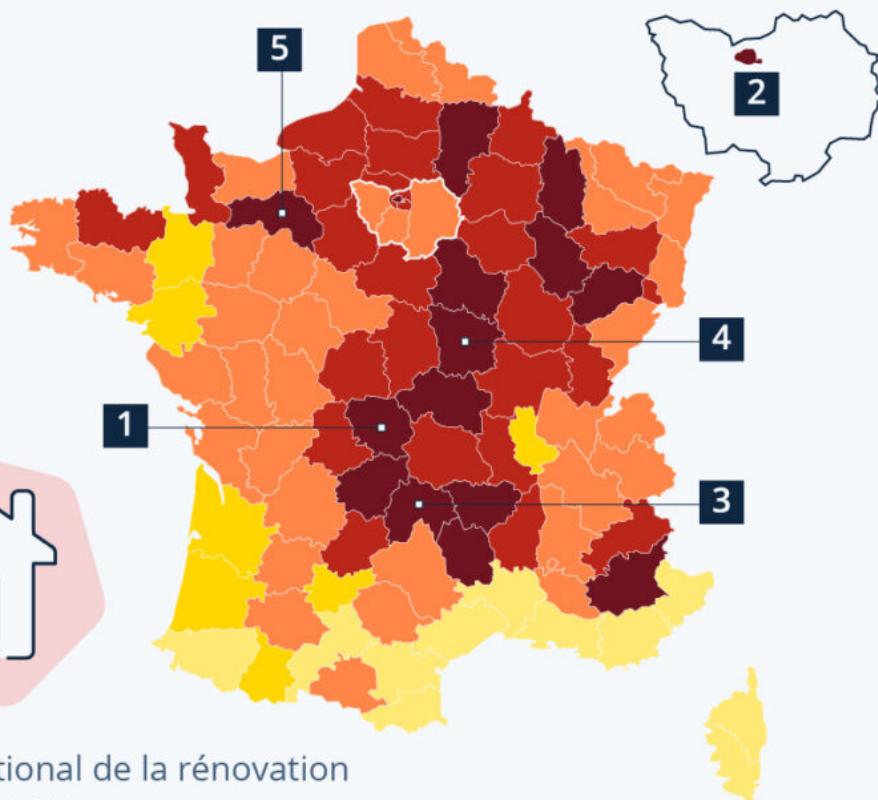
Logement : où trouve-t-on le plus de passoires énergétiques ?

Où trouve-t-on le plus de passoires énergétiques ?

Proportion de logements classés F et G au diagnostic de performance énergétique en 2022, par département

- 1. Creuse 35 %
- 2. Paris 35 %
- 3. Cantal 32 %
- 4. Nièvre 32 %
- 5. Orne 29 %

- 25-35 %
- 20-24 %
- 15-19 %
- 10-14 %
- 5-9 %



Source : Observatoire national de la rénovation énergétique via Ouest France



Écrit par le 1 novembre 2024

Cette année, le gouvernement français a intensifié la chasse aux passoires thermiques, ces logements extrêmement énergivores faute d'isolation ou de chauffage adapté. Depuis le 1^{er} janvier 2023, dans le cadre de la loi climat et résilience de 2021, les logements classés G+ au diagnostic de performance énergétique (ceux dont la consommation d'énergie dépasse 450 kWh par mètre carré et par an) sont interdits à la location. Le gouvernement prévoit que les autres biens immobiliers de classe G seront concernés en 2025, puis ceux de classe F en 2028.

Selon les statistiques du ministère de l'Écologie, il y avait un peu plus de 5 millions de logements classés F ou G sur les 30 millions de résidences principales en France en 2022. Cela représente environ 17 % du parc. La répartition géographique des passoires énergétiques est cependant très inégale sur le territoire, comme le montre notre carte.

Le long de la côte méditerranéenne et de la façade atlantique, où le climat est plus doux et les besoins en chauffage sont moins importants, la part de logements énergivores dans le parc immobilier est nettement inférieure à la moyenne nationale. À l'inverse, ces derniers ont tendance à être plus nombreux dans les départements situés dans les zones rurales de l'intérieur des terres et de montagne, ainsi que là où l'habitat est le plus ancien (plus du tiers des logements construits avant 1970 sont des passoires thermiques).

C'est dans la Creuse et à Paris que l'on trouve le plus de résidences principales classées F ou G en matière de performance énergétique (35 %), suivis du Cantal et de la Nièvre (32 %), puis de l'Orne (29 %). Les territoires où elles sont le plus rare sont la Corse (5 %), ainsi que le Var et l'Hérault (6 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Ventoux : réhabilitation écologique de la plateforme des Tempêtes

Ecrit par le 1 novembre 2024



Le Département de Vaucluse et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux réalisent jusqu'à mi-octobre des travaux visant à restaurer la plateforme des Tempêtes, au sommet du Géant de Provence.

A 1 850 mètres d'altitude, la plateforme des Tempêtes, à laquelle les visiteurs accèdent en empruntant une route située juste avant le col du même nom, présentera d'ici quelques semaines un tout nouveau visage. Ce chantier viendra compléter les aménagements du Mont Ventoux réalisés par le Département de Vaucluse à partir du printemps 2020 et achevés fin 2021.

L'objectif de ce chantier haut perché est de renaturer cet ancien site militaire en nettoyant les lieux, en reconstituant un sol, puis en semant des graines adaptées aux conditions du site.

Les trois phases de travaux

1. **Début septembre : un grand nettoyage du site** a eu lieu, réalisé dans le cadre d'un chantier d'insertion de l'Université Populaire du Ventoux. L'occasion de passer le site au peigne fin en récupérant à la main plusieurs mètres cubes de gravats, d'asphaltes, de bouts de ferraille. Ces détritrus constituent une source de pollution pour le sol et près de 2 500m² ont

Écrit par le 1 novembre 2024

été nettoyés, plus de vingt ans après la démolition du bâtiment militaire qui a longtemps occupé l'aire.

2. **Vendredi 29 septembre : entrée en service d'engins mécanisés afin d'enlever les amoncellements de gravats.** Autre temps fort de cette étape, la remise en état du pierrier en étalant plus de 300m² au sol naturel récupéré lors des travaux conduits sur la partie sommitale du mont Ventoux en 2020 et en 2021. Cette étape permettra de reconstituer un sol viable pour l'étape suivante.
3. **Intervention finale sur ce chantier en octobre ou novembre : le semis de graines** adaptées à l'altitude qui ont été prélevées ces dernières années sur le sommet même du Ventoux, à l'image de la Campanule et du Myosotis des Alpes. Une opération effectuée en lien avec le Conservatoire Botanique National Alpin, organisme public dédié à la connaissance et la préservation de la flore et des végétations. Plusieurs centaines de milliers de graines, prélevées ces trois dernières années non loin de là, seront prochainement semées en tenant compte des conditions météorologiques, cette dernière opération devant, en effet, être réalisée juste avant un épisode de pluie pour fixer les graines semées au sol.

Carpentras : 2ème édition de la fête de l'arbre ce week-end

Écrit par le 1 novembre 2024



La ville de Carpentras et le comité écologique Comtat-Ventoux organisent la 2^{ème} édition de la fête de l'arbre le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre.

Programme

Samedi 30 septembre - centre-ville

- **15h au livre Gourmand (17 rue des Halles, Carpentras)**
Lecture du conte « C'est mon arbre » d'Olivier Tallec
- **16h à l'Inguimbertaine**
Projection du documentaire « Irréductibles », réalisé par Olivier Dubuquoy. Visio conférence avec le réalisateur.
« Irréductibles est une histoire d'hommes et de femmes qui ont gagné des batailles qui semblaient perdues d'avance. Blocage de centrale nucléaire, sabotage pour mettre fin à des pollutions en mer, ZAD pour protéger la forêt... parfois dans la non-violence, parfois dans la clandestinité, tous ont en commun d'être victorieux dans leur lutte ».
Tout public - entrée libre et gratuite, sans réservation. Durée de la séance : 52 min.
- Vente de livres sur le thème de l'arbre et de la nature dans les librairies : Horloge, Gulliver, Livre Gourmand.
- Participation de commerçants du centre-ville.

Écrit par le 1 novembre 2024



Olivier Dubuquoy, réalisateur du documentaire « Irréductibles » © DR

Dimanche 1^{er} octobre - au forum des patrimoines (79 place du 25 août 1944)

- **10h, 11h, 14, 15h et 16h : cinéma et atelier patrimoine l'homme qui plantait des arbres**

Avec Mélanie Chardon, médiatrice du patrimoine de la CoVe

A l'occasion de la Journée de l'arbre à Carpentras, les visiteurs pourront découvrir ce court-métrage d'animation créé par Frédéric Back, d'après la nouvelle de Jean Giono. L'histoire d'un berger provençal qui consacre sa vie à planter des arbres dans un paysage désertique et, de ce fait, le transforme et lui permet de renaître à la biodiversité.

Tout public - entrée libre et gratuite, sans réservation. Durée des séances : 40 min.

Dimanche 1^{er} octobre - Berges de l'Auzon

- **De 10h à 18h :**

- Petit marché de produits locaux
- Artisanat
- Buvette et petite restauration sur place : présence de Food Trucks
- Présence et stands des partenaires : Parc Naturel Régional du Ventoux - Office National des Forêts - Ligue de Protection des Oiseaux, LPO Ventoux - Comité Ecologique Comtat-Ventoux - Label Vers - Le Naturoptère - La Mairie présentera le permis de végétaliser - Librairie Gulliver.
- Concert : démonstration orgue de barbarie avec Clémence à la voix et Michel à l'orgue.

Écrit par le 1 novembre 2024

- **10h à 12h et 13h à 17h** : Balade à poney avec le centre équestre le Poney Rouge
- **10h à 17h** : Stand Librairie Gulliver. Rencontres et dédicaces avec Mathieu Bertrand pour son album « La sève de nos vies ».
- **10h à 18h** : Atelier sur le travail du bois, animé par Label Vers
- **10h à 18h** : Théâtre déambulatoire « Les Fêlées du Tronc »
- **11h30** : Flûte et accordéon avec le duo Bolton
- **14h à 17h** : Atelier de dessin et d'expression « dessine-moi ton arbre », animé par Isabelle Roth, Professeur d'arts plastiques
- **14h à 18h** : Grimpe d'arbres avec Sous la Cîme
- **15h** : Balade botanique et conférence « découverte des arbres (et arbustes) en milieu urbain et quelles essences résisteront ou disparaîtront face au dérèglement climatique ? », par Michel Valério, responsable des parcs et des espaces verts de l'INRAE d'Avignon
- **17h** : La bande à Koustik. Concert dessiné par Mathieu Bertrand



Les Fêlées du Tronc © DR

L'Isle-sur-la-Sorgue encourage les mobilités douces avec son plan 'L'Isle à pied'



La Ville de l'[Isle-sur-la-Sorgue](#) vient de créer un nouveau plan intitulé « L'Isle à pied » mettant en avant les points d'intérêt du territoire et la distance à pied qui existe entre eux afin d'encourager la population et les visiteurs à opter pour une mobilité douce.

Ce plan 'L'Isle à pied' a été élaboré grâce au travail des membres du comité Ambassadeurs [Isle-sur-la-Sorgue Village-monde](#) et plus particulièrement du pôle Mobilités & Cadre de Vie, en partenariat avec la Ville. Selon une enquête sur la mobilité des personnes réalisée par la Ministère de la Transition écologique en 2019, 23,9% des déplacements locaux sont effectués à pied et 2,6% à vélo.

Ecrit par le 1 novembre 2024

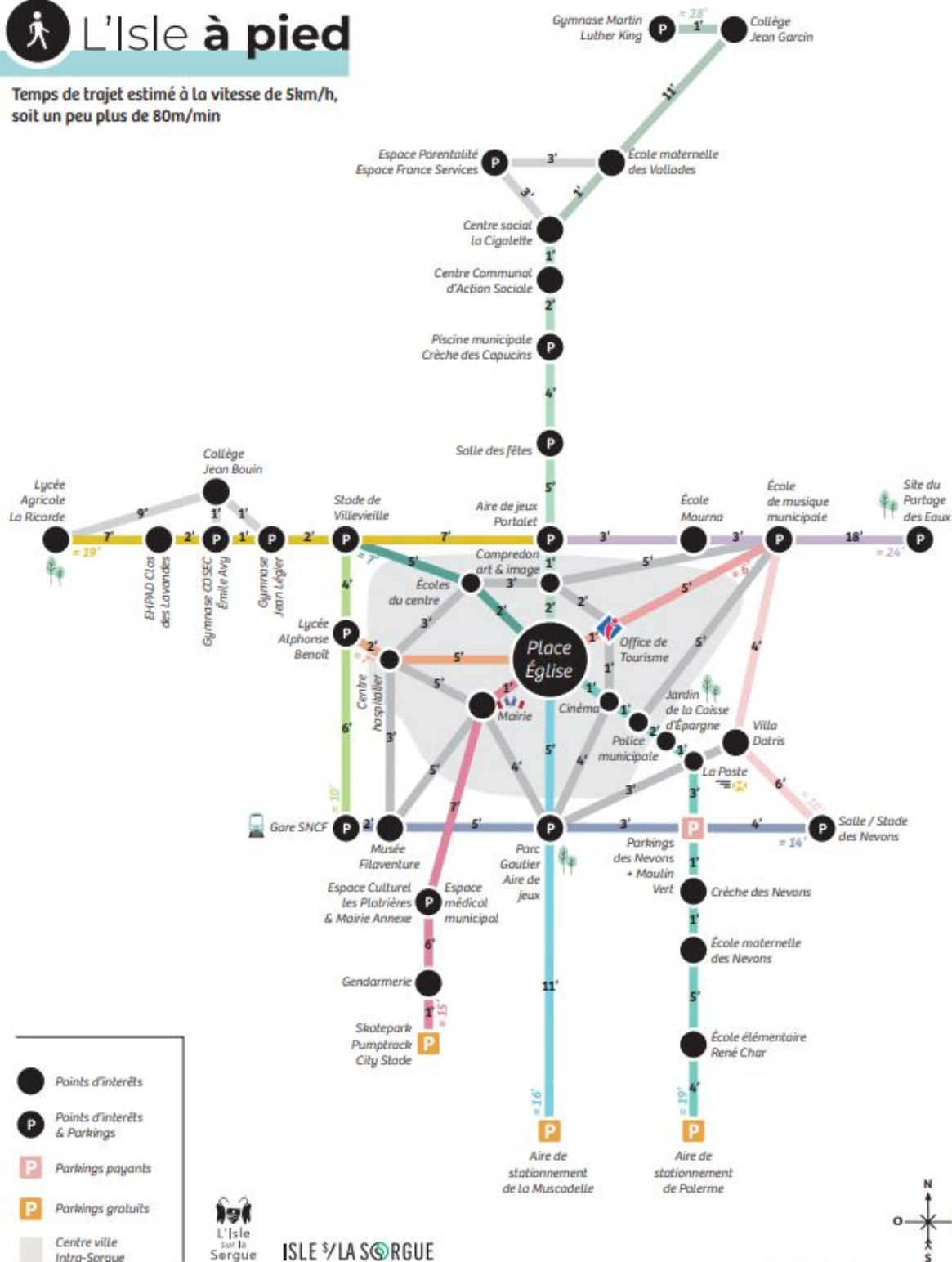
Ainsi, ce groupe d'ambassadeurs et de L'Islois s'est fixé comme mission de stimuler l'aménagement de voies destinées aux déplacements doux sur différents axes de la ville grâce à la création de ce plan. La marche à pied présente de nombreux bénéfices tels que la réduction des émissions de gaz nocifs, des bienfaits sur la santé, une réduction du trafic, la gratuité des déplacements et des économies sur les frais de carburant, une autonomie dans la décision des horaires de déplacements, ainsi qu'une opportunité de découvrir et redécouvrir la ville.

Le plan propose donc plusieurs itinéraires, plus ou moins longs (le temps de trajet est estimé à la vitesse de 5km/h, soit un peu plus de 80m/min) reliant différents lieux emblématiques de la ville comme la Place de l'Eglise, le skatepark, le musée Campredon art & image, le Lycée agricole La Ricade, le site du Partage des eaux, et bien d'autres. Le plan est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou [téléchargeable sur internet](#).

Ecrit par le 1 novembre 2024

L'Isle à pied

Temps de trajet estimé à la vitesse de 5km/h, soit un peu plus de 80m/min



Écrit par le 1 novembre 2024

V.A.

Une solution écologique pour la réfection de la RD189 entre Cucuron et Cabrières d'Aigues



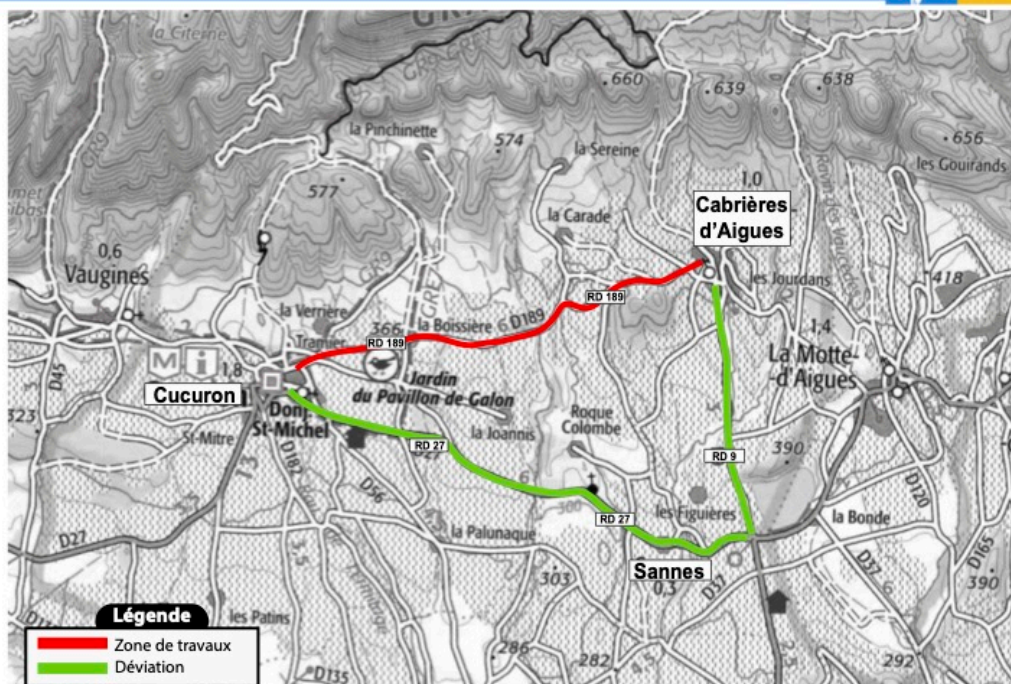
La route départementale entre Cucuron et Cabrières d'Aigues, représentant un linéaire d'environ cinq kilomètres, a été inscrite au programme pluriannuel de réfection de chaussées. Au vu de son état général dégradé, le [Département de Vaucluse](#) a fait le choix d'utiliser un procédé plus respectueux de l'environnement en réduisant fortement la production des émissions de carbone liée au chantier.

Ecrit par le 1 novembre 2024

Le chantier, qui est en cours, utilise une technique de « retraitement en place » et à froid des matériaux, substituant le bitume par un liant végétal. Les matériaux de la chaussée actuelle sont rabotés sur six centimètres environ, puis réutilisés immédiatement pour réaliser la nouvelle chaussée. Le fait d'utiliser des matériaux déjà sur place permet de diminuer le transport et donc la pollution atmosphérique. Pour la première fois en Vaucluse, les matériaux recyclés sont mélangés in situ à froid avec une émulsion biosourcée de poix, un produit entièrement végétal issue de la sylviculture.

Le coût prévisionnel de l'opération, réalisée par [Eiffage Route Méditerranée](#), s'élève à 530 000 €, entièrement financé par le Département. Pour les besoins du chantier, la RD189 entre Cucuron et Cabrières d'Aigues est fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 13 juillet. Les accès riverains sont maintenus.

Réfexion de chaussée sur la RD 189



Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9
www.vaucluse.fr

V.A.